

Justificatif généré le 10/04/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 10/04/2024

Département : (75) Paris (75)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002111_2024-03-25

N° d'annonce : 7501JAL20240000002111_2024-03-25

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 25 MAR 2024

MANOIR INDUSTRIES

Siège social : 38 rue des Mathurins, 75008 Paris

788854925 R.C.S. Paris

Activité : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières de tous biens et droits immobiliers, dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer françaises ou étrangères, et plus généralement, la gestion de participations

Greffé du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 mars 2024, désignant liquidateur Selarl Axyme en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, Selarl c. basse en la personne de me christophe basse 171 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.